



**Espace réservé à l'administration :**

Reçu par		N° de demande :	
----------	--	-----------------	--

**Date dépôt de la demande :**

**1. Identification du lieu des travaux**

Adresse :			
# lot :		Matricule :	

**2. Identification du propriétaire**

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

**3. Identification du requérant (si différent du propriétaire – fournir une procuration)**

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

**4. Description des travaux**

Type de travaux à réaliser :

- Quai (max 20 mètres carrés)  
  Escalier en rive  
  Stabilisation (muret, enrochement, génie végétal)  
 Chemin d'accès  
  Végétalisation  
  Abri à bateau

Autres travaux : \_\_\_\_\_

Raison des travaux :

Espace couvert par les travaux : \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_ (mètres ou pied)

Description du projet :


Date de début des travaux :	
Date de fin des travaux :	
Valeur des travaux :	\$

## 5. Identification sur l'exécutant des travaux

<input type="checkbox"/> Entrepreneur licencié	<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Gestionnaire de projet
Nom de l'entrepreneur :		N° de RBQ :
Nom du responsable :		N° de NEQ :
Téléphone :		

## 6. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	Une photographie de la rive ou du milieu humide
<input type="checkbox"/>	La localisation de la limite du littoral (ligne des hautes eaux) ou de la bordure du milieu humide
<input type="checkbox"/>	Dans le cas d'ouvrage de stabilisation : <ul style="list-style-type: none"><li>Plan et devis des travaux signés par un professionnel membre d'un ordre compétent en la matière</li></ul>
<input type="checkbox"/>	Un plan à l'échelle montrant l'emplacement des travaux, la forme et la dimension des ouvrages
<input type="checkbox"/>	Déclaration attestant la conformité de son activité aux RAMHHS et REAFIE (voir point no 8 ci-dessous)
<input type="checkbox"/>	Lorsque requis : <ul style="list-style-type: none"><li>la délimitation des cotes de crues par un arpenteur-géomètre,</li><li>une caractérisation environnementale;</li><li>une copie d'une autorisation environnementale ou une déclaration de conformité de la part du MELCC.</li></ul>
<input type="checkbox"/>	Paiement des frais exigibles en vertu du règlement administratif en vigueur : <b>41.44 \$</b>
<input type="checkbox"/>	Procuration du propriétaire ou titre de propriété, le cas échéant
<input type="checkbox"/>	Durée du certificat : Six (6) mois

*\* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier. Tous les documents indiqués devront être obligatoirement fournis.*

## 7. Déclaration du requérant

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis.

Signature du requérant :	
Nom et prénom :	
Date :	

## 8. Déclaration RAMHHS et REAFIE

Le soussigné déclare avoir pris connaissance du Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles (RAMHHS) et du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) et déclare que les activités seront réalisées en conformité avec ses règlements provinciaux :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-de-protection-du-territoire-face-aux-inondations/gestion-rives-littoral-zones-inondables/projet-regime-transitoire-gestion-zones-inondables-rives-littoral>

Signature du requérant :	
Date :	

### IMPORTANT :

- De fournir le présent formulaire ne vous autorise, en aucun temps, à entreprendre les travaux;
- Seules les demandes complètes seront acceptées;
- Vous devez prendre possession du permis AVANT d'entamer les travaux.

La Municipalité de Chertsey ne garantit pas que le présent formulaire soit à jour en tout temps et elle n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre le texte officiel de la dernière mise à jour du règlement administratif 622-2021 et le texte apparaissant sur cette version du formulaire.

